

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'ECHO DU COLLEGE DE MONTMORILLON



II ANNÉE. No. 4. MARIÉVILLE, SAMEDI, 25 OCTOBRE 1873. ABONN. \$0.25

CHRONIQUE.

Dimanche. 12. Oct. Il était déjà près de quatre heures de l'après-midi. Il avait plu une partie de la journée. D'opais images obscurcissant le ciel, roulaient encore leurs masses grisâtres et menaçaient de laisser échapper de leurs flancs de nouveaux torrents de pluie. Tout s'unissait pour donner à la nature un aspect lugubre et désolé, et aux élèves des idées sombres et réveuses. Tout amusement paraissait insipide. Un malaise générale régnait parmi la communauté. On parlait à peine.

Mais un changement s'opéra tout-à-coup. Les figures rayonnaient de joie. On bat des mains; on pousse des cris d'allégresse; on se précipite en bondissant vers la porte de la salle..... Que peut-il donc se passer au dehors? MM. S. Peltier et C. Bessette deux confrères, apparaissent tout-à-coup parmi nous avec la Soutanne. Dire quelle fut la stupéfaction générale à leur arrivée est chose impossible. Mais un moment après, tous les élèves se pressaient autour d'eux afin de leur presser la main et de leur témoigner le plaisir qu'ils éprouvaient de les voir revêtir l'habit sacré. Il s'échangeait peu de paroles; l'émotion qui régnait sur toutes les figures parlait plus haut que la bouche. Quelque temps après Mr. le Supérieur venait nous rendre visite. En entrant dans la salle de récréation, il fut accueilli aux cris mille fois répétés: *vivat! vivat!* Les cœurs débordaient de joie, de vénération et d'amour filial.

Mr. Hubert Nadeau lui présenta l'adresse de circonstance: adresse conçue dans les termes les plus en harmonie avec les sentiments de tous les cœurs.

Monsieur le Supérieur,

"Quand le voyageur, près de terminer une longue traversée, voit son navire, toute sa fortune, fort et vigoureux après les rudes

et fréquentes tempêtes qu'il a eut à essayer, tous les hommes de son équipage frais, dispos et remplis des plus douces espérances, certainement c'est pour lui le moment de la joie et du bonheur; les noirs soucis qui l'obsédaient, lors du danger, se dissipent d'eux-mêmes, son visage est radieux, une douce sérénité se répand sur tous ses traits. Il oublie ses peines, ses fatigues, ses sueurs pour donner un libre cours aux agréables sentiments qui affluent à son âme. Image bien faible, Monsieur le Supérieur, de ce qui doit se passer au fond de votre cœur, à cette époque de votre vie, autrefois si agitée. Vos jours passés dans les travaux, vos années écoulées dans les sueurs et les fatigues, votre énergie et vos forces dépensées pour fonder et consolider l'œuvre de votre cœur, et le défendre contre les orages qui venaient l'assaillir de toutes parts, tout est couronné du plus beau succès. Vous avez l'espoir bien fondé, qu'il se perpétuera, que vous survivrez dans cette nombreuse génération née de vos sacrifices.

"Longtemps ce ruisseau, dont votre généreuse charité est la source, continuera à porter les eaux pures du bien, et à répandre les joyeux fruits de sa fécondité, partout sur son passage.

"Tels sont, Monsieur le Supérieur, les vœux sincères des Elèves de votre affectionné Petit Séminaire; vœux dont ils ne cessent de demander au Ciel le parfait accomplissement, et de supplier Votre Auguste Patron pour qu'il vous continue longtemps encore ces jours de bonheur si dignement mérités."

Mr. le Grand Vicar y répondit avec cette éloquence douce et paternelle dont il possède le précieux secret.

Une autre adresse lui fut aussi présentée par le Chroniqueur, au nom de l'ECHO.

Mr. le Supérieur ayant de nouveau pris la parole, remercia les Collaborateurs de l'ECHO de leurs intentions délicates; les encouragea

ECHO DU COLLEGE

fortement à persévérer dans leur entreprise et fit des vœux pour la prospérité de notre petite feuille; puis se revêtit après avoir accordé congé jusqu'au lendemain soir.

13. St. Edouard. C'était toute attente, la journée fut belle, aussi fut-elle bien employée. Mr. le Grand Vicaire célébra la Messe de communauté, pendant laquelle les écoliers exécutèrent quelques morceaux de musique et de chant.

La journée entière se passa dans les réjouissances. Pour mieux exprimer leur allégresse et la proclamer avec plus de retentissement, les élèves mêlèrent le bruit de la fusillade à leurs cris d'ivresse.

Cette journée si privilégiée se termina par un Salut solennel. Puisse-t-on la voir revenir encore plusieurs fois! c'est le vœu sincère de nos cœurs.

G. DEMANL.

Prises de Soutanne.

Dimanche, 12 Octobre, j'étais à converser avec un ami, lorsque tout-à-coup je vis les écoliers, battant des mains, poussant des vivats, se diriger en foule vers la porte d'entrée de la récréation. Étonné de ce mouvement extraordinaire, je me levai pour en savoir la cause. En ce moment, deux jeunes ecclésiastiques entraient dans la salle et donnaient des poignées de main aux élèves, qui se pressaient autour d'eux. Quelle ne fut pas ma surprise en reconnaissant dans ces deux jeunes lévites, deux confrères de classe; M. M. Claver Bessette et Stanislas Peltier. Avec quelle effusion je leur serrai la main! J'aurais voulu les féliciter; mais mon émotion m'empêchait de parler. Mille pensées, mille réflexions assiégaient mon esprit. Je me reportai vers cette époque où encore jeunes adolescents nous entrions ensemble dans cette maison pour la première fois. Insoucians, gais et folâtres, comme l'on est à cet âge, nous ne songions peu aux desseins que la Providence pouvait avoir sur nous, en inspirant à nos parents l'idée de nous mettre au collège. Depuis, toujours soumis à la même règle, partageant les mêmes études, subissant ensemble les péripéties de la vie d'écolier, unis étroitement par les liens d'une sincère amitié nous avons vu sept années s'écouler avec la rapidité de l'éclair.

Maintenant le temps de la séparation commence. Dieu a déjà choisi deux d'entre nous pour être les guides de la jeunesse, dans leurs études, et devenir plus tard les ouvriers de sa

moisson. Mais si la classe a à déplorer la perte de ses deux membres les plus éminents, elle a plaisir à se réjouir d'avoir dans les rangs de la Milice du Seigneur deux braves soldats qui ne l'oublieront pas et attacheront sur elle les bénédictions du Ciel.

A. LAPALME

—oo0oo—

ST. EDOUARD.

Il est enfin arrivé ce jour tant désiré par les écoliers, et surtout par M. C. Bessette et S. Peltier. Depuis longtemps leur cœur brûlait du désir de pouvoir surprendre enfin la voie où Dieu les appelait; et c'est la fête de St. Edouard qu'ils ont choisi pour revêtir leurs jeunes épaules de la livrée du Seigneur. Oh! qu'il faisait bon ce jour-là de se réunir au pied des autels. Nous y voyions célébrer celui que St. Edouard a aimé de sa charité et de son amour pour la jeunesse; il priait le Dieu de bonté de jeter un regard de miséricorde sur la famille qui était réunie autour de lui; son cœur de père implorait le Ciel de répandre ses douces bénédictions sur les deux jeunes lévites qui venaient de se consacrer au service des autels; il suppliait enfin St. Edouard son patron, de toujours continuer sa protection à la maison qui lui a été confiée.

Aussi était-ce avec bonheur que Monsieur le Supérieur bénissait la Statue de St. Edouard ainsi que celle de St. Stanislas. Sentant ses forces s'affaiblir, il posait ces statues dans la chapelle et demandait aux Saints qu'elles représentent d'être les gardiens et les protecteurs de ceux qui viendront s'agenouiller dans l'asile sacré qu'il leur a dédié.

E. BOURDEAU

Réminiscences.

L'ENFANCE.

Il est un temps dans la vie vers lequel nous aimons toujours à nous reporter; temps d'innocence, temps de paix et de bonheur. Dans quelque position que nous soyons, l'esprit revolt toujours avec plaisir ce beau temps de l'enfance.

Alors, le jour n'était jamais obscurci par aucun nuage; la nuit ne voyait pas encore couler les larmes de l'inquiétude, seuls les rêves dorés entouraient le chevet de notre lit. Une mère tendre et adorée nous prodiguait les

DE MONNOIR

soins affectueux que lui dictait son cœur sensible. Le matin, après avoir collé ses lèvres frémissantes de tendresse sur notre front caillide, elle nous faisait joindre nos petites mains et nous apprenait à prononcer les doux noms de Jésus et de Marie; et notre cœur, fait pour l'aimer, elle nous le faisait présenter à ce Divin Enfant; la tendre mère elle le sacrifiait déjà. Oh! que cette prière d'un enfant et ce généreux sacrifice d'une mère devaient être agréables à Dieu!

Après cette sublime prière, avec quel plaisir ne recevait-elle pas, cette bonne et tendre mère, les caresses que nous lui prodiguions! Elle respirait, en quelque sorte une partie du parfum que nos faibles mains venaient de présenter au Ciel.

Où, dans quelque position que nous soyons, c'est avec un plaisir, un bonheur toujours nouveau que nous repassons dans notre mémoire ce beau temps de l'enfance. Il paraît dans le passé comme le matin d'un beau jour. Alors nul souci, nul chagrin ne venaient assaillir notre âme; et notre âme insoucieuse ne craignait point le danger. La plus grande de nos peines était chassée par un baiser de notre mère. Oh! que les choses changent avec le cours des années! L'heure qui nous élève du berceau de notre enfance apporte avec elle le trouble et l'inquiétude; et, de ce temps qui devrait toujours durer, il ne nous est resté plus que le souvenir.....

†

AVIS

Nos abonnés comprennent facilement qu'en ne réquerrant que la modique somme de vingt cinq centils, c'est à peine suffisant pour défrayer les dépenses nécessaires au journal. Nous nous croyons donc excusables si nous leur rappelons que les abonnements sont payables d'avance. Ainsi ceux qui veulent continuer à recevoir l'*Echo* devront payer d'ici au mois de Janvier. Alors nous serons obligés de discontinuer son envoi à ceux qui ne se seront pas rendus à notre demande.

LISTE

20 OCTOBRE

Rhétorique, — H. Nadeau,
 Belles-Lettres, — H. Valin,
 Versification, — S. Lafrance,
 Méthode, — L. Racine,
 Syntaxe, — E. Déranleau, et P. Auger,
 1e. Div. Éléments, — G. Roy et S. Poulin,
 2e. do H. Marcour.

CALENDRIER

OCTOBRE, 1873.

27.— Vigile de SS. Simon et Jude,

28.— SS. Simon et Jude,

29.— De la Férie,

30.— Du S. Sacrement,

31.— Vigile de la Toussaint,

NOVEMBRE

1.— Fête de tous les Saints.—*Messe Royale.*
Introit p. 242 Dans les 2 Vêpres *mém.* du
 Dim.—*Salut* : *O Jesu* p. 338 *O Sanctissima*
 p. 345 *Tantum* No 1, p. 346.

2.— XXII Dimanche ap. la Pentecôte et I. Nov
Messe du Dimanche. Vêpres du Dim. avec *mém.*
 de l'Oclavé p. 247.—Après le *Benedicamus*
 ou chante les Vêpres des Morts p. 247.

Erratum.

Malgré toute la bonne volonté du monde je suis certain que le lecteur n'a pu lire le nom de Mr Rainville qui avait été changé en celui de Rainalle. La faute a été reconnue trop tard.

PRECIS

DE

L'HISTOIRE PARLEMENTAIRE

DU

CANADA.

1792-1867.

Ce fut le 17 Septembre 1792 que s'ouvrit à Québec, la première session du premier parlement canadien.

Trente-deux années de lutttes persévérantes, d'efforts continus avaient forcé l'Angleterre à octroyer aux Canadiens la Constitution de 1791. C'était le quatrième mode ou essai de gouvernement depuis la cession.

Sanctionné le 10 Juin par Georges III, promulgué le 18 Novembre par le lieutenant-gouverneur Clarke, et devenu la Constitution du pays le 26 Déc. 1791, cet acte divisait la Province de Québec en deux provinces, celle du Haut-Canada, et celle du Bas-Canada.

ECHO

da. Il donnait à chacune d'elles une assemblée et un conseil législatif. Le Conseil législatif du Haut-Canada devait se composer de pas moins de huit membres, et celui du Bas-Canada de pas moins de quinze. Les Conseillers étaient nommés à vie par le Gouverneur.

La clause 17 de l'acte donnait au Haut-Canada une chambre d'assemblée de seize membres, et au Bas-Canada, une de cinquante députés élus par le peuple.

C'est l'acte constitutionnel de 1791 qui nous a régis jusqu'à l'union 1841.

La population des deux Canada était alors d'environ cent trente mille habitants dont dix mille haut-canadiens.

Le 9 Mai 1792, le Bas-Canada fut divisé par une proclamation du Lieutenant-gouverneur, en vingt-et-un comtés: Gaspé, Cornwallis, Devon, Hartford, Dorchester, Buckinghamshire, Richelieu, Bedford, Surrey, Kent, Huntingdon, York, Montréal, Essingham, Leinster, Warwick, St. Maurice, Hampshire, Québec, Northumberland et Orléans.

A l'exception de Gaspé, Bedford et Orléans, chacun de ces comtés envoyait deux représentants à l'assemblée législative.

Les élections générales eurent lieu en Juin et furent chaudement contestées.

Quoique la population anglaise ne fut alors en Bas-Canada que de neuf à dix mille, cependant seize membres d'origine anglaise furent élus par les canadiens-français.

C'était une preuve évidente de leur loyauté.

J. A. Panet, vieil et éminent avocat de Québec, fut élu orateur de l'assemblée par 28 contre 18. Pas un anglais ne vota pour lui.

Le quorum de la Chambre, après une vive discussion, fut d'abord fixé à trente-six membres, y compris l'orateur; puis plus tard, pendant la même session, réduit à vingt-six, puis à la session suivante à dix-huit.

De violents débats eurent lieu à propos des langues française et anglaise.

M. Richardson, membre pour le quartier-est de Montréal alla jusqu'à proposer que le texte anglais des statuts serait seul regardé comme texte légal.

Ces débats, qui faillirent rompre la bonne harmonie qui régnait entre les députés, se terminèrent par l'adoption de résolutions en vertu desquelles tout acte présenté en langue française devrait être traduit en langue anglaise, et vice versa. Les statuts furent, en conséquence, rédigés dans les deux langues, les deux textes en regard.

Le 26 février, le lieutenant-gouverneur adressa un message à la Chambre, lui recommandant la question de l'éducation.

Il n'existait, à cette époque, que deux collèges dans tout le Bas-Canada: celui de Québec et celui de Montréal. L'éducation n'avait pour échos que quelques curés et instituteurs nomades. Les citoyens de Québec présentèrent à la chambre, une requête exposant que les Jésuites, après l'abolition de leur ordre par Clément XIV, avaient offert leurs biens pour l'éducation de la jeunesse, et demandaient en conclusion, qu'ils fussent appliqués à cette fin. Ces biens avaient été confisqués par le gouvernement anglais et annexés au domaine de la Couronne quelques années auparavant.

La pétition des représentants qui n'était rien autre chose qu'une demande en restitution, devait naturellement rencontrer beaucoup d'objection de la part des anglais.

Aussi une ardente discussion eut-elle lieu.

Les Canadiens triomphèrent, et une adresse fut présentée au Roi, le priant d'approprier à l'instruction de la jeunesse les biens des Jésuites.

Mais ce ne fut qu'après la mort du père Cazot, dernier jésuite alors en Canada, que cette demande fut accordée. Plus d'une fois la chambre eut occasion de faire preuve de loyauté et de dévouement à la couronne anglaise.

Elle vota d'abord une adresse de remerciements à Sa Majesté le Roi d'Angleterre, à l'occasion de l'octroi de la Constitution de 1791.

Le 25 Avril 1793, informée par message du lieutenant-gouverneur, que la France avait, le 7 Février dernier, déclaré la guerre à l'Angleterre, elle renouvela ses protestations de loyauté et de fidélité à la Couronne anglaise.

L'on discuta l'opportunité de réviser les lois de milice, mais rien ne fut conclu à cette session.

L'on imposa une taxe sur les vins pour défrayer les dépenses de la législation qui ne s'élevèrent qu'à £ 1392 9 5. La chambre vota £ 1500. La Session fut prorogée le 9 Mai 1793. Huit bills furent sanctionnés par le lieutenant-gouverneur.

Ainsi se termina la première session du premier parlement du Bas-Canada. Elle avait duré quatre mois, et vingt-six jours.

Nos pères y défendirent leurs droits avec cette magnanimité, cette loyauté, ce patriotisme pur et désintéressé des anciens jours.

Les mandats étaient alors gratuits; l'amour de la patrie, seul, animait les représentants du peuple.

Pourquoi hélas! comparant le passé au présent, faut-il s'écrier avec Racine: «Comment en un plomb vil, l'or pur s'est-il changé.»

[A continuer.]